



PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2026 - 20h30

Le 09 juillet 2026, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel BONNIER, Maire.

14 membres présents : M BONNIER Michel, M BLANCHARD Jean-Yves, Mme THIZY Florence, M BONNARD Yves, M GIRAUD Jean Baptiste, Mme SAGNE Chantal, M LHOMME Laurent, Mme LISIEWSKI Delphine, Mme ROUSSET Sandrine, M THOLLET Roland, M GRAS Youri, M RIVOIRE Frédéric Marie, Mme PIOT Maryline, Mme Stéphanie MALLE.

Membre excusé : Nathalie GODARD

Quorum : 8

2 auditeurs dont la presse

Secrétaire de séance : Yves BONNARD

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2026

Visite et rapport activité de la médiathèque municipale

Délibération : Redevance d'occupation du domaine public GRDF année 2026

Délibération : contrat d'achat de l'énergie électrique produite par l'installation photovoltaïque de la salle Jean Moulin à signer avec EDF

Délibération : avenant au contrat d'assurance « dommages aux biens » à signer avec Groupama Rhône-Alpes Auvergne pour l'installation photovoltaïque à la salle Jean Moulin

Délibération : mise en place de la commission locale d'évaluation des charges transférées -désignation de représentants de la commune

Délibération : désignation d'un élu correspondant de la sécurité routière

Délibération : aide financière à la formation BAFA pour les jeunes aveizois

Présentation synthétique du budget

Délibération : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2025 et du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2025

Compte rendu des réunions et commissions diverses

Questions diverses

Monsieur le Maire informe des autorisations d'urbanisme délivrées depuis la dernière séance du conseil municipal.

Il rend compte des Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire au titre de l'article L.2122-22 du CGCT- délibération du 03 avril 2026

Marchés publics inférieurs à 100 000€ HT faisant objet d'un Devis/ Bons de commande/contrat			
Fournisseur/demandeur	Objet	Montant	Date de signature
SEDI 30700 Uzès	Enveloppes format A4 avec logo mairie 3 boîtes de 250	280.50€ HT	22/06/2026
ISOSIGN 71210 Saint Eusebe	Plaques pour numérotation des habitations	30.10€ HT	19/06/2026

Essems Services 69800 St Priest	Asservissement en désenfumage d'une cage d'escalier école	975€ HT	20/06/2026
La folie des couleurs 69610 Meys	Retouche et vernis transformateur du plan d'eau	410€	11/06/2026
Droit de préemption urbain			
Date	Adresse terrain	Notaire demandeur	Décision
09/06/2026	Le bourg	Maître Antoine Berger	Décision tacite de non préemption
Concession au cimetière communal			
13/06/2026	30 ans	MP	350€

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du jeudi 11 juin 2026

Visite et rapport activité à la médiathèque municipale :

Les membres du conseil municipal se sont retrouvés à 20h30 à la médiathèque municipale pour une présentation de la médiathèque municipale avec l'équipe de la médiathèque et pour la présentation du rapport. Véronique Gouttenoire Villemagne, salariée, et des bénévoles font découvrir les différentes activités de la médiathèque en se déplaçant dans ce bel espace. L'équipe est composée de 16 bénévoles et d'une salariée avec une réunion une fois tous les 2 mois. La médiathèque dispose d'un logiciel commun à toutes les bibliothèques du réseau, ce logiciel nécessite une formation. 373 lecteurs actifs à Aveize. Chaque visite est comptée : en moyenne 500 visites par mois en 2025. La médiathèque est bien fréquentée mais la concurrence de l'écran touche la lecture et le sport. 6 500 documents au sein de la médiathèque. Possibilité de réserver sur le réseau et de se faire livrer à Aveize. En avril 2026, la médiathèque a eu la chance d'accueillir Lucie Albon, autrice, illustratrice. Elle précise que les boîtes à lire sont indépendantes de la médiathèque. Véronique remercie la municipalité pour leur confiance accordée et aussi pour l'avoir permis d'effectuer 6 jours de formation en vélo via le Cyclo-biblio. Une expérience unique et très enrichissante. Le rapport d'activité 2025 est disponible en mairie et en médiathèque où il peut être consulté.

Monsieur le maire tient à remercier Véronique et les bénévoles pour ce travail remarquable. La médiathèque est un lieu d'échanges, de rencontres, de lien social et de convivialité au service de la population et qui existe grâce à cette équipe.

Délibération n° 2026-07-01 : redevance d'occupation du domaine public GRDF année 2026

M le Maire fait part au conseil municipal du mail de GRDF concernant le montant de la redevance d'occupation du domaine public de la commune (RODP). Le montant s'élève au titre de l'année 2026 à 378€. Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la redevance d'occupation du domaine public 2026 due par GRDF à la commune d'Aveize d'un montant total de 378€

Délibération n°2026-07-02 : contrat d'achat de l'énergie électrique produite par l'installation photovoltaïque de la salle Jean Moulin à signer avec EDF

M le Maire rappelle au conseil municipal que suite à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la salle Jean Moulin, sise 65 rue des Cures sur la commune d'Aveize, un contrat de raccordement au réseau a été signé avec ENEDIS. La mise en service du raccordement été effectuée le 28/05/2026. Le Consuel a été délivré le 29/04/2026. Il précise qu'il est prévu que la production soit totalement revendue à Electricité de France dont le siège social est situé à 22-30 avenue de Wagram 75008 Paris. Aussi, il convient de signer un contrat d'achat avec Electricité de France.

M le Maire présente à l'assemblée le contrat d'achat de l'énergie électrique produite par l'installation utilisant l'énergie solaire photovoltaïque et bénéficiant de l'obligation d'achat d'électricité.

Il invite le conseil municipal à approuver ce contrat d'achat et l'autoriser à le signer avec Electricité de France.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de ce contrat et autorise M le Maire à le signer.

Délibération n°2026-07-03 : avenant au contrat d'assurance « dommages aux biens » à signer avec Groupama Rhône Alpes Auvergne pour l'installation photovoltaïque à la salle Jean Moulin

M le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 16/11/2023 concernant l'attribution du marché assurance « dommage aux biens » à Groupama et l'autorisant à signer ce marché d'assurance pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

Il informe que suite à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la salle Jean Moulin, sise 65 rue des Cures sur la commune d'Aveize, un avenant au contrat assurance « dommages aux biens » a été adressé par Groupama Rhône-Alpes Auvergne. Cet avenant prendra fin à la date de fin de marché soit le 31/12/2026. Le montant TTC de l'avenant est de 221.55€.

M le Maire présente à l'assemblée cet avenant et invite le conseil municipal à l'approuver et de l'autoriser à le signer. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cet avenant et autorise M le Maire à le signer.

Délibération n°2026-07-04 : mise en place de la commission locale d'évaluation des charges transférées- désignation de représentants de la commune

Monsieur le maire explique que la CLECT est une commission qui se réunit chaque fois qu'il y a un transfert des charges (ex : transfert d'une compétence jeunesse).

Il informe le conseil municipal que par délibération du 16 juin 2026, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité la composition de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Cette commission a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique.

L'art 1609 nonies C IV du code général des impôts prévoit que cette commission est créée par le conseil communautaire qui en détermine la composition à la majorité des 2/3.

Le conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT ainsi :

- 1 représentant titulaire par commune élu au sein du conseil municipal
- 1 représentant suppléant par commune élu au sein du conseil municipal

Ces représentants ne sont pas obligatoirement conseillers communautaires.

Monsieur le maire propose la candidature en tant que

- Titulaire : lui-même M Michel BONNIER
- Et en tant que suppléant : M Youri GRAS

Il demande si d'autres conseillers souhaitent se porter candidat.

Vu le résultat du vote, le conseil municipal, dit que les représentants de la commune d'Aveize pour la Commission Locale d'évaluation des charges transférées sont :

- Titulaire M Michel BONNIER
- Suppléant M Youri GRAS

Délibération n°2026-07-05 : désignation d'un élu correspondant de la sécurité routière

Monsieur le maire informe d'un courrier de M le Préfet en date du 18/06/2026 concernant la nomination d'élus référents sécurité routière.

Afin de renforcer l'action de la sécurité routière au plus près du citoyen, l'État souhaite poursuivre le partenariat engagé avec les collectivités territoriales. Aussi, M le Préfet demande à ce que la commune désigne un élu correspondant sécurité routière.

Cet élu référent sera l'interlocuteur privilégié du bureau de la sécurité routière dans le cadre de l'élaboration d'actions de prévention, de communication et de partage d'informations.

Il invite le conseil municipal à désigner ce référent.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Florence Thizy.

Délibération n°2026-07-06 : aide financière à la formation BAFA pour les jeunes aveizois

Monsieur le Maire informe que le Centre Socioculturel l'Archipel organise des sessions de formation générale BAFA chaque année. Considérant que le coût de la formation peut être un frein pour les jeunes qui souhaitent passer le BAFA, le centre Socioculturel l'Archipel suggère aux communes qui le souhaitent de soutenir financièrement ce dispositif ce qui pourrait ainsi inciter les jeunes du village à se former.

Il propose de mettre en place un dispositif d'aide à la formation BAFA s'adressant aux jeunes aveizois et invite le Conseil Municipal à délibérer et invite le conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place un dispositif d'aide à la formation BAFA , dit que ce dispositif s'adressera aux jeunes domiciliés sur la Commune d'Aveize, que la participation financière sera de 100€ par jeune et sera versée directement au Centre Socioculturel l'Archipel , que ce dispositif d'aide s'appliquera sur les sessions de formation organisées par le centre socioculturel l'Archipel sur le territoire, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'aide au financement du BAFA avec le Centre Socioculturel Archipel.

Présentation synthétique du budget

M le maire fait une présentation succincte du budget aux conseillers municipaux :

- Explications sur le cycle budgétaire annuel de la collectivité : budget primitif (BP) qui comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement, chacune de ces sections sont votées en équilibre , les recettes égalant les dépenses- les décisions modificatives (DM) qui peuvent être votées en cours d'année pour modifier les prévisions inscrites au BP- le compte administratif (CA) qui intervient à la clôture de l'exercice budgétaire et qui rapproche les prévisions inscrites au BP des réalisations effectives en dépenses et en recettes et qui présente les résultats comptables de l'année - le compte de gestion (CG) établi par le comptable public . A compter de l'exercice budgétaire 2026, le CA et le CG seront remplacés par le compte financier unique (CFU).
- Présentation d'une section de fonctionnement et d'investissement
- Participation de la commune aux syndicats année 2026 : SYDER, SIEMLY et SIVOS
- Présentation des taux des taxes directes locales votées en 2026
- Etat des dépenses et des recettes du CA 2025 du budget principal
- Présentation des montants votés au BP 2026 pour les 4 budgets : principal, zone artisanale, commerce multi services commerce restaurant bar

Délibération n°2026-07-07 : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2025 et du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2025

Monsieur le Maire présente les deux rapports qui sont disponibles en mairie pour consultation. :

Le conseil municipal n'émet aucune observation sur ces deux rapports.

Questions diverses

- M le Maire informe que la commune sera concernée par le recensement de la population en 2027.
- M le Maire informe que lui-même et M Laurent Lhomme représenteront la commune au sein de la conférence SCOT. M Laurent Lhomme explique que le SCOT est en cours de révision. La révision est une procédure longue de 4 à 5 ans. Il faut voir l'avenir du territoire à l'horizon 2050, respecter les zones vertes, les zones humides, contrôler l'urbanisation etc. Pour ce travail, ils sont accompagnés par un cabinet. Le PLU de la commune devra être en cohérence avec le SCOT. Il informe que lors de la réunion de la commission urbanisme de la CCMDL, une présentation leur a été faite sur les actions menées lors du précédent mandat.
- M le Maire informe du déroulé de la journée du 10 septembre consacrée à l'audition des 3 candidats qui ont été retenus pour remettre une offre de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de construction du restaurant bar
- M le Maire informe que la CCMDL va créer un poste administratif de 21h, pour les communes d'Aveize et Grézieu le Marché (14h pour Aveize et 7h pour Grézieu le Marché).

Compte rendu des commissions et réunions diverses

Intervention de Delphine Lisiewski : elle a participé à la commission solidarité de la CCMDL : présentation des missions des maisons France Service et du bus mobile- bilan d'un recensement aux accès numériques en mairie a été effectué- examen des demandes de subvention. Elle a participé à la commission sociale.

Intervention de Jean Baptiste Giraud : il a participé au tour de la circonscription à vélo du député M Gassilloud. Il a participé à la réunion de la commission urbanisme pour traiter les demandes en cours, à la commission sociale dont l'ordre du jour était consacré principalement à la confection des colis et repas de fin d'année pour les personnes de 75 ans et plus et au marché nocturne.

Intervention de Sandrine Rousset : elle a participé au café intergénérationnel, mis en place par Mme Emilie Chevallier, échanges intéressants. Elle a assisté avec Nathalie Godard au conseil d'école : l'équipe

enseignante est dynamique, quelques interrogations sur les effectifs, de nombreuses activités extra scolaires sont organisées, l'équipe enseignante remercie la mairie, les agents. Elles ont aussi participé à la réunion de l'OGEC qui assure la gestion de l'école, les membres sont peu nombreux. Réunion petite enfance de la CCMDL : information sur le relais petite enfance, accueil des loisirs, présentation des crèches. Réunion Mobilité de la CCMDL : intervention concrète et intéressante.

Intervention de Stéphanie Malle : elle a assisté le 2 juillet à Lyon aux assises régionales des correspondants défense. A l'horizon 2028/2030, ils veulent préparer la population à d'éventuelles périodes difficiles liées aux guerres technologiques, un plan d'armement est en cours en France. Le rôle du correspondant : faire connaître la défense aux écoles, le nouveau service militaire sur la base volontariat, journée de citoyenneté, mettre l'accent sur les cérémonies de commémoration.

Avec la commission fleurissement et embellissement du village, une visite du village a eu lieu avec les agents techniques. Une réflexion est en cours sur de futurs projets sur le village et sur l'argentière. La peinture a été refaite sur le transformateur vers le pré de la grand font, le vernis se fera quand il fera moins chaud. L'hôtel à insectes à l'argentière est dangereux. Une rencontre avec la commission voirie a eu lieu afin d'avoir leur avis sur la difficulté d'entretenir la butte le long du stade de football.

Intervention d'Yves Bonnard : il a participé à la commission urbanisme. Il informe que des travaux d'assainissement ont été réalisés sur la rue de colline pour un raccordement d'une habitation au réseaux séparatif. Une entreprise devrait intervenir le 21 juillet pour résoudre le problème de la trappe de désenfumage de l'école. Il a fait chiffrer les mains courantes vers les baies du terrain de foot. Des échanges ont eu lieu avec Cuisinella pour la cuisine de la MAM. Il regardera pour les éclairages de la médiathèque municipal qui sont trop puissants. Il va falloir trouver une solution pour les eaux pluviales en dessous de l'école.

Intervention de Florence Thizy : Avec Maryline Piot et Chantal Sagne, elles travaillent sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde. Elle a assisté à une réunion de la commission culture de la CCMDL : amener la culture sur notre territoire, faciliter l'accès à tous. Elle a rencontré M Yves Besnard du Parc Eco Habitat qui vient en aide aux communes pour le suivi des dépenses des énergies des bâtiments communaux et propose des pistes d'amélioration. Elle a participé à une Visio pour le recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027. Un coordonnateur et deux agents recenseurs devront être nommés.

Intervention de Jean Yves Blanchard : il a participé à la réunion de la commission voirie de la CCMDL : prise de contact avec les nouveaux élus, connaissance du budget consacré à la voirie, déroulement des travaux de voirie, pour la commune d'Aveize travaux sur le chemin des vieilles vignes en juillet, répertoirer tous les ponts sur les communes pour avoir un entretien régulier.

Intervention de Youri Gras : a participé à la réunion du SYDER avec le vote du budget, à la réunion de la commission tourisme de la CCMDL : rôle consultatif et faire des propositions dans le cadre du tourisme ensuite c'est le bureau de la CCMDL qui valide. Sujets abordés : la taxe de séjour qui rapporte 70000€ par an, zone hurongue, circuits randonnées pédestres, circuits VTT, projet vélorail, les gnolus.

Intervention de Maryline Piot : elle a assisté à la réunion du centre socio Archipel : animations avec les vendredis musicaux sur les musiques du monde, les fonds récoltés serviront pour financer une soirée pour les bénévoles. Travail sur le projet social, le principal financeur étant la CAF avec 4 axes donnés par celle-ci. Travail sur les changements depuis 2021, baisse démographique, fermeture des classes, la crainte des maisons d'assistants maternels de fermer par manque d'effectif.

Réunion de la commission communication et culture avec Florence Thizy et Chantal Sagne : réflexion pour mettre en place des réseaux sociaux avec une page Facebook, Instagram pour attirer les jeunes, des affiches contre les déjections canines ont été installées par les agents, un QR code a été créé pour que toute personne puisse trouver sur la commune des points d'eau potable. Elle a aussi effectué avec la commission embellissement du village un grand tour sur le village. Elle a assisté à la commission sociale.

Intervention de Frédéric Rivoire : il a participé à la réunion du SYRIBT : présentation des travaux, méthode à suivre en cas d'inondations, le Syribt et l'agence de l'eau pourraient accompagner pour des projets concernant les eaux pluviales. Il a participé au marché nocturne et à la réunion de la commission sociale.

Intervention de Roland Thollet : il a participé au marché nocturne et à la réunion de la commission agricole de la CCMDL : elle gère aussi ce qui est relatif à l'eau, des étangs qui avaient été subventionnés serviraient maintenant à la pêche, circuits courts en alimentation, accompagnement des cédants avec des installations qui deviennent compliquées, projet de sentier forestier dans le bois des courtines, gestion des plateformes des déchets verts.

Il informe qu'au niveau de la commune d'Aveize des tonnes à lisier sont remplies d'eau par prévention en cas d'incendie

Intervention de Chantal Sagne : elle a assisté à une réunion de la médiathèque, au marché nocturne, à la commission embellissement du village, et à la réunion de la commission transition écologique de la CCMDL au Parc Eco Habitat (sujets notamment abordés : contrôle co2 dans les écoles toutes les années, bornes de recharge véhicules électriques, énergies renouvelables).

Séance levée à 00 : 30

Le Maire,
Michel BONNIER

Le secrétaire de séance,
Yves BONNARD.



Affiché et publié le 08/08/2026

